

**TÂCHES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE  
POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2006/07**

## TÂCHES SPÉCIFIQUES IDENTIFIÉES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE POUR LA PÉRIODE D'INTERSESSION 2006/07

N <sup>o</sup>	Tâches	Renvois aux paragraphes de SC-CAMLR-XXV	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
<b>1.</b>	<b>Système international d'observation scientifique</b>				
1.1	Mettre à jour les carnets des observateurs scientifiques, instructions et comptes rendus de campagnes et les transmettre aux coordonnateurs techniques qui les distribueront et en informeront les observateurs.	2.5, 4.230, 5.31	fév. 2007	mettre en œuvre	transmettre aux coordonnateurs techniques
1.2	Elaborer des protocoles permettant l'estimation des niveaux de déprédation dans les pêcheries de <i>Dissostichus</i> spp.	2.5	sept. 2007	aider	mettre en œuvre
1.3	Accroître la présence d'observateurs scientifiques dans la pêcherie de krill pour permettre un échantillonnage adéquat et représentatif.	2.5	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
1.4	Compiler une méthode standard pour l'échantillonnage des captures accessoires de poissons, ainsi qu'un guide d'identification des poissons larvaires et juvéniles susceptibles de se trouver dans les chaluts à krill.	2.5	juin 2007	mettre en œuvre	mettre en œuvre
1.5	Déterminer s'il serait possible d'élaborer des méthodes par lesquelles le système pourrait déterminer les niveaux de déclaration et de détection des cas de récupération de marques à bord des navires de pêche.	2.5	sept. 2007	aider	mettre en œuvre
1.6	Examiner la formation actuelle des observateurs et établir une méthode visant à l'harmonisation du niveau de formation des observateurs.	2.11	sept. 2007	mettre en œuvre	aider (coordonnateurs techniques)
1.7	Revoir les priorités du programme des observateurs pour garantir que les travaux attendus et leurs charges de travail restent réalistes.	2.21	exigence permanente	coordonner	mettre en œuvre
<b>2.</b>	<b>Contrôle et gestion de l'écosystème</b>				
2.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-EMM.	annexe 4, section 6	juin 2007	mettre en œuvre	mettre en œuvre
2.2	Envisager les effets potentiels d'un changement climatique sur les écosystèmes marins antarctiques et la manière dont ces informations pourraient être utilisées pour la gestion de la pêcherie de krill.	3.7	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
2.3	Examiner les questions techniques de modélisation sur les procédures de subdivision de la limite de capture de krill entre les SSMU de la zone 48 et étudier l'application d'une approche intégrée de l'évaluation du krill.	3.15	juin 2007	aider	examiner (WG-SAM)
2.4	Examiner l'obligation de revoir la protection du site CEMP en vertu des mesures de conservation.	3.17	juin 2007	aider	examiner (WG-EMM)

N°	Tâches	Renvois aux paragraphes de SC-CAMLR-XXV	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
2.5	Convoquer un atelier qui révisera les estimations de $B_0$ et les limites de précaution appliquées aux captures de krill.	3.26	juin 2007	aider	mettre en œuvre (WG-EMM) avec l'aide du WG-SAM et du SG-ASAM
2.6	Convoquer un atelier sur la biorégionalisation.	3.32–3.36	août 2007	aider	mettre en œuvre (comité directeur) avec l'aide des Membres
2.7	Convoquer un atelier d'une journée pour envisager la création de modèles écosystémiques pour examiner les effets des pêcheries dans les écosystèmes axés sur le poisson.	3.58	juill. 2007	aider	mettre en œuvre (responsables du WG-EMM et du WG-FSA)
<b>3.</b>	<b>Espèces exploitées et espèces des captures accessoires</b>				
3.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-FSA.	annexe 5, tableau 14	sept. 2007	mettre en œuvre	mettre en œuvre
3.2	Traduire un manuel d'évaluation des poissons larvaires et juvéniles dans la capture accessoire de krill.	4.9	juin 2007	-	mettre en œuvre – K. Shust (Russie)
3.3	Former un groupe qui, par correspondance, établira un protocole provisoire normalisé pour l'évaluation de la présence de poissons larvaires dans les captures de krill.	4.10	juin 2007	aider	coordonner – S. Kawaguchi (Australie)
3.4	Fournir des informations détaillées sur les méthodes, les techniques et les opérations de pêche.	4.18	exigence permanente	aider	mettre en œuvre (Parties contractantes)
3.5	Vérifier les positions relevées dans les données, notamment près des longitudes 0° (sous-zone 48.6) et 180° (sous-zone 88.1).	4.25	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.6	Réaliser une évaluation statistique de conception rigoureuse des nouvelles méthodes visant à réduire la mortalité accidentelle et la capture accessoire, afin de tester la performance des nouveaux engins, leur sélectivité et leur impact sur divers éléments de l'écosystème.	4.32	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.7	Documenter tout changement apporté à la procédure de marquage et en rendre compte.	4.43	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
3.8	Soumettre, sous le format de la CCAMLR, les données de capture, d'effort de pêche, de longueurs et biologiques des pêcheries des ZEE françaises.	4.76, 4.101	exigence permanente	aider	mettre en œuvre (France)
3.9	Appliquer les règles de décision de la CCAMLR lors de l'estimation des rendements de la pêche de légine de la ZEE sud-africaine.	4.92	exigence permanente	aider	mettre en œuvre (Afrique du Sud)

N°	Tâches	Renvois aux paragraphes de SC-CAMLR-XXV	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
3.10	Développer la procédure de gestion de <i>C. gunnari</i> .	4.122	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
<b>4.</b>	<b>Pêcheries nouvelles et exploratoires</b>				
4.1	Réaliser les activités de recherche fondées sur la pêche décrites dans la mesure de conservation 41-01 et en soumettre les données dans les temps voulus.	4.142	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.2	Procéder au marquage et soumettre les données correspondantes dans le cadre du plan de recherche et de collecte des données ; vérifier si les poissons capturés portent des marques et soumettre des données exactes de marquage–recapture en temps opportun.	4.143	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.3	Assurer la coordination des programmes de marquage dans les pêcheries nouvelles et exploratoires à partir de la saison 2007/08.	4.39	sept. 2007	mettre en œuvre	aider (sous-groupe du WG-FSA sur le marquage)
4.4	Toutes les marques utilisées par les Membres dans les pêcheries exploratoires devront être achetées auprès du secrétariat à partir de la saison 2007/08.	4.39	exigence permanente	mettre en œuvre	mettre en œuvre
4.5	Etudier la distribution spatiale des deux espèces de <i>Dissostichus</i> dans la sous-zone 48.6.	4.153	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.6	Dans les régions fréquentées par les deux espèces, s'assurer que le marquage est proportionnel aux espèces et à la taille de <i>Dissostichus</i> spp. présent dans les captures et rendre compte de toute ramification associée à cette exigence.	4.157	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.7	Assurer la soumission par les navires et les observateurs présents dans la sous-zone 58.4 d'informations sur les raisons du faible taux de marquage, telles que les contraintes opérationnelles ou la mauvaise condition des légine capturées.	4.182	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.8	Envisager comment acquérir les données qui permettraient de procéder à l'évaluation de l'état et du rendement des stocks de <i>D. mawsoni</i> du secteur de l'océan Indien.	4.190	sept. 2007	aider	mettre en œuvre
4.9	Soumettre des informations sur la structure des stocks, les paramètres biologiques (croissance, rapport longueur–poids, maturité, par ex.), le recrutement et les méthodes d'évaluation des stocks de <i>D. mawsoni</i> du secteur de l'océan Indien.	4.191	sept. 2007	aider	mettre en œuvre

N°	Tâches	Renvois aux paragraphes de SC-CAMLR-XXV	Date limite	Actions à mener	
				Secrétariat	Membres
4.10	Chercher, par correspondance, à mettre en application des méthodes pertinentes pour atteindre le niveau de marquage requis dans toutes les divisions.	4.192	exigence permanente	aider	mettre en œuvre
4.11	Inclure dans le résumé d'une page des notifications une liste de contrôle pour vérifier les intentions des Membres vis-à-vis des mesures d'atténuation.	5.38	avr. 2007	mettre en œuvre	mettre en œuvre
<b>5.</b>	<b>Mortalité accidentelle</b>				
5.1	Accomplir les tâches identifiées par le WG-IMAF <i>ad hoc</i> .	SC-CAMLR-XXV/BG/28	sept. 2007	mettre en œuvre	mettre en œuvre
5.2	Evaluer l'utilité du resserrement des filets dans les pêcheries pélagiques au chalut et élaborer des lignes directrices qui faciliteront l'adoption uniforme de cette mesure d'atténuation.	5.18	sept. 2007	aider	mettre en œuvre
5.3	Voir également les tâches mentionnées dans les sections 1 et 4.				
<b>6.</b>	<b>Activités recevant l'appui du secrétariat</b>				
6.1	Disséminer <i>CCAMLR Science</i> par le biais du site Web de la CCAMLR et y ajouter un index consultable des documents.	12.20	exigence permanente	mettre en œuvre	aider
6.2	Réviser la préface des <i>Résumés scientifiques de la CCAMLR</i> .	12.21	mars 2007	mettre en œuvre	
<b>7.</b>	<b>Autres tâches</b>				
7.1	Soumettre des données sur les débris marins conformément aux protocoles de la CCAMLR.	6.12	août 2007	aider	mettre en œuvre
7.2	Participer aux réunions internationales pertinentes et en rendre compte à SC-CAMLR.	9.25	exigence permanente	mettre en œuvre	mettre en œuvre
7.3	Etablir un programme scientifique à long terme qui définirait les tâches prioritaires du WG-SAM et des autres groupes de travail et sous-groupes.	13.13	sept. 2007	aider	commencer (responsables des groupes de travail)
7.4	Déterminer au plus tôt si les navires de recherche engagés dans d'autres projets de l'API seraient disponibles pour mesurer la biomasse de krill par méthode acoustique et pour mener un échantillonnage au filet et des lancers de CTD.	13.34	avr. 2007	aider	coordonner (groupe directeur CCAMLR-API)
7.5	Réviser le Règlement intérieur du Comité scientifique.	15.18	janv. 2007	mettre en œuvre	appliquer